



MAIRIE  
DE  
**MORETTE**

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 20 octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Morette, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Aude PICARD WOLFF, Maire.

**Présents : Mmes et MM. Françoise DEFORGE, Franck DORIOL, Marie-Claire GEYMOND, Claire-Marie JOBIN, Yves MOUNIER, Aude PICARD WOLFF,**

**Absents : M. Lionel CARLIN, ayant donné pouvoir à M. Franck DORIOL  
Mme Christelle VUILLEROT, ayant donné pouvoir à Mme Aude PICARD WOLFF**

**Mme Hélène REYNAUD, M. Cyril BIETRIX-OGIER**

Mme Françoise DEFORGE a été nommée secrétaire.

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 22 septembre 2017**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATION 2017- 30 - Création poste d'adjoint**

Madame la Maire rappelle, que le 2 octobre 2015, le conseil municipal avait supprimé un poste d'adjoint suite à la démission de son poste d'adjointe de Madame Hélène REYNAUD et faute de candidat à sa succession. Cette décision avait eu pour effet de diminuer le nombre d'adjoints à 2.

Madame la Maire rappelle que des élections municipales ont eu lieu le 25 juin et que 3 nouvelles conseillères municipales ont été élues.

Madame la Maire propose la création d'un poste d'adjoint et en conséquence d'augmenter de 2 à 3 le nombre d'adjoints

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint.

### **DELIBERATION 2017- 31 - Élection du 3ème adjoint**

Madame la Maire propose d'élire le 3ème Adjoint.

Madame Claire-Marie JOBIN, Conseillère Municipale se porte candidate.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote.  
Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 8

Nombre de suffrages déclarés nuls 0  
Nombre de suffrages exprimés 8  
Suffrages obtenus :  
Madame Claire-Marie JOBIN : 8 voix

Madame Claire-Marie JOBIN a été proclamée 3ème Adjointe et a été installée immédiatement.

### **DELIBERATION 2017- 32 Délégation de signature en cas d'absence de Madame la Maire**

Vu l'exposé de Madame la Maire concernant la nécessité de donner délégation de signature à Madame la 3ème adjointe, en cas d'absence de la Maire,

le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

de donner délégation de signature à Madame Claire-Marie JOBIN, 3ème Adjointe, en cas d'absence de Madame la Maire, et ce, pour l'ensemble des questions municipales.

### **DELIBERATION 2017- 33 Désignation délégués Syndicat Scolaire Intercommunal**

Madame la Maire propose de désigner des nouveaux délégués pour représenter la commune au Syndicat Scolaire Intercommunal Cras - Morette - Chantesse - Vatilieu - Notre Dame de l'Osier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

titulaires : Aude PICARD WOLFF - Claire-Marie JOBIN  
suppléants : Yves MOUNIER - Christelle VUILLEROT

### **DELIBERATION 2017-32 - Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau et l'assainissement (R.P.Q.S.)du Syndicat Intercommunal du Bassin de la Fure (SIBF)**

M. Franck DORIOU rappelle que des travaux ont été réalisés par la SAUR, exploitant de la station pour le compte du SIBF, ce qui a permis d'améliorer les performances de la station.

Le rapport met en évidence :

- des rendements épuratoires satisfaisants
- des installations conformes à la réglementation

mais :

- des déversements du poste de refoulement
- une surcharge hydraulique de la station d'épuration avec des déversements au by-pass
- une dilution des effluents et une réduction des performances épuratoires
- des non-conformités réglementaires

En conclusion, il est indispensable de supprimer les eaux parasites des réseaux communaux pour garantir des résultats épuratoires performants, réduire les by-pass au milieu naturel et conserver des capacités de traitement en rapport avec l'urbanisation des communes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter le RPQS 2016.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **- Rappel de la composition du CCAS**

- **Membres élus** : Claire-Marie JOBIN, Marie Claire GEYMOND, Aude PICARD WOLFF, Cyril BIETRIX-OGIER, Yves MOUNIER, Hélène REYNAUD
- **Membres non élus** : Sylvie MARECHAL, Kléber CARRAS, Danièle THIERRY

### **- Réaménagement, rénovation du bâtiment de la mairie**

Il est rappelé la consultation en cours pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre pour le projet de réaménagement rénovation du bâtiment de la mairie.

La candidature de trois équipes a été retenue. Elles viendront visiter les lieux le lundi 22 octobre. Leur audition interviendra le 23 novembre.

Par ailleurs, Mme la Maire indique que compte tenu de la complexité du projet, il convient d'envisager le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage.

### **- Cérémonie du 11 novembre à 11h00 à la mairie**

Comme chaque année, il est convenu de se rassembler devant la mairie, pour un départ à 11h pour le monuments aux morts. Chacun se retrouvera ensuite pour un vin d'honneur dans la salle communale.

### **- Point sur les travaux**

- Réfection des pontons du monument aux morts : attente des devis
- Route de Châtain : achèvement des travaux destinés à drainer le ruissellement des eaux pluviales
- Boulodrome Martial Perrot Berton : les travaux d'accessibilité au boulodrome sont presque terminés.
- Eclairage public : les travaux de rénovation de l'éclairage sont terminés.

### **- Achat d'un nouvel aspirateur pour le ménage**

Coût de 400 €

### **- Dates des prochaines réunions :**

- **Assemblée de village** : l'assemblée de village est l'occasion de faire un point sur le budget, les travaux de l'année ..., dans un cadre de dialogue avec les habitants. **Elle aura lieu le dernier vendredi de janvier à la salle communale, soit le 26 janvier 2018.** Elle sera également l'occasion de présenter les vœux.

- **Prochain conseil municipal** : mardi 28 novembre à 20h00

- **Accueil des nouveaux habitants** : vendredi 8 décembre à 18h30 à la salle communale

- **Inscription sur les listes électorales** : il convient de rappeler aux nouveaux habitants la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales de Morette avant la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

**La Secrétaire :**  
**Françoise DEFORGE**

**La Maire :**  
**Aude PICARD WOLFF**